Fonds d'obligations à court terme Beutel Goodman, CATÉGORIE F

BEUTEL, GOODMAN & COMPAGNIE LTÉE

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'obligations à court terme Beutel Goodman que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Beutel, Goodman & Compagnie Ltée au 1 855 247-9954, ou à l'adresse mutualfunds@beutelgoodman.com, ou visitez le www.beutelgoodman.com. **Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.**

BREF APERÇU :

Code du Fonds :	BTG114
Date de création de la catégorie :	le 29 octobre 2010
Valeur totale du Fonds au 31 mars 2023 :	43 337 177 $
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,56 %
Gestionnaire du Fonds :	Beutel, Goodman & Compagnie Ltée
Gestionnaire de portefeuille :	Beutel, Goodman & Compagnie Ltée
Distributions :	Dernier jour ouvrable des mois de mars, de juin et de septembre, et en décembre.
Placement minimal :	5 000 $ (initial), 100 $ (additionnel)

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds vise à maximiser le rendement du portefeuille par l'entremise de l'appréciation du capital et du revenu de placement.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 mars 2023. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 31 mars 2023)		**% de la valeur du Fonds**
1	Gouvernement du Canada, 1,500, 1er avr. 25	10,1
2	Gouvernement du Canada, 2,750, 1er sept. 27	9,5
3	Province de l'Ontario, 3,600, 8 mars 28	7,8
4	Gouvernement du Canada, 1,250, 1er mars 25	4,9
5	Pipelines Enbridge, 6,350, 17 nov. 23	4,4
6	PSP Capital, 0,900, 15 juin 26	4,0
7	John Deere Canada, 1,090, 17 juill. 24	3,9
8	Banque Royale du Canada, 4,642, 17 janv. 28	3,6
9	Equitable Bank, 1,983, 9 mai 24	3,4
10	Province de l'Ontario, obligations vertes, 1,850, 1er févr. 27	3,1
Pourcentage total des dix principaux placements :		**54,7**

Nombre total de placements : 46

Répartition de l'actif (au 31 mars 2023)		**Pondération (%)**
Titres à revenu fixe		96,99
Obligations du gouvernement du Canada	35,55	
Obligations de sociétés	46,47	
Obligations provinciales	14,97	
Obligations municipales	–	
Trésorerie et autres		3,01
Total		100,00

Répartition de la qualité des obligations (au 31 mars 2023)		**Pondération (%)**
Titres à revenu fixe		96,99
AAA	38,01	
AA	14,52	
A	28,53	
BBB	13,01	
Sans notation	2,92	
Trésorerie et autres		3,01
Total		100,00

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Beutel, Goodman & Compagnie Ltée estime que la volatilité de ce Fonds est **faible.**

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique Risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie F du Fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie F du Fonds de chacune des 10 dernières années. La valeur du Fonds a diminué pendant 3 de ces années.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

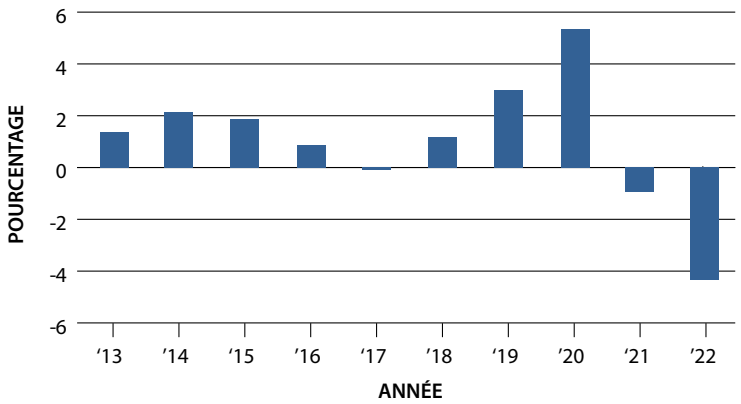

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie F sur trois mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans le Fonds au début de cette période
Meilleur rendement	3,14 %	Juin 2020	Votre placement augmenterait à 1 031 $
Pire rendement	-3,13 %	Mars 2022	Votre placement chuterait à 969 $

RENDEMENT MOYEN

Au cours des 10 dernières années, les parts de catégorie F du Fonds ont généré un rendement annuel composé de 1,12 %, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 $ dans le Fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 117 $.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- visent un horizon de placement de moyen à long terme
- tolèrent un faible niveau de risque et de volatilité
- recherchent une source de revenu régulier
- sont inscrits à un programme de compte intégré ou de services contre rémunération parrainé par un courtier et paient des frais périodiques établis en fonction de l'actif plutôt qu'une commission sur chaque opération

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

La catégorie F est une option ne comportant aucuns frais. Les frais d'acquisition ne s'appliquent pas.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2022, les frais du Fonds s'élevaient à 0,56 % de sa valeur, ce qui correspond à 5,60 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds.	0,56 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,00 %
Frais du Fonds	0,56 %

3. Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Beutel, Goodman & Compagnie Ltée ne verse aucune commission de suivi pour cette catégorie.

4. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'échange	Votre représentant peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des parts d'une autre catégorie du Fonds.
Frais de négociation à court terme	Le Fonds peut demander jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez si la durée de votre placement est inférieure à 30 jours.
Frais périodiques établis en fonction de l'actif	Vous devez détenir vos parts dans le cadre d'un compte à base d'honoraires en vertu duquel vous versez généralement à votre représentant des frais périodiques établis en fonction de l'actif, lesquels sont calculés en pourcentage de la valeur de vos parts. Vous devez négocier ce pourcentage avec votre représentant.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS : Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Beutel, Goodman & Compagnie Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Beutel, Goodman & Compagnie Ltée
20, avenue Eglinton Ouest, bureau 2000, C.P. 2005, Toronto (Ontario) M4R 1K8

Téléphone : 416 932-6403 • Sans frais : 1 855 247-9954 • Courriel : mutualfunds@beutelgoodman.com
www.beutelgoodman.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée Comprendre les organismes de placement collectif, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.**

BG BEUTEL GOODMAN
Conseiller en placement